Image not found or type unknown

Demande de reprise de tutelle concernant un handicapé

Par **kikimack**, le **07/03/2011** à **17:25**

Bonjour,
Famille d'accueil depuis 18 ans d'un enfant myopathe, mis sous tutelle par le centre de rééducation ou il est placé, je souhaite savoir quelles démarches je peux accomplir afin de récupérer la tutelle.
Ceci afin de pouvoir exactement ce qu'il demande pour le centre et la maison ou il vient régulièrement. (tutelle gérée par l'Assiciation tutélaire de Lozère près du centre ou il est placé)
Merci par avance pour votre réponse

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés